

COMMUNE DE PAYERNE

Cahier des charges

DENOMINATION DU POSTE	Monteur en réseau d'eau		
TITULAIRE			
SECTEUR	Eaux		
TAUX D'ACTIVITE	100%		
ETAT DE COLLOCATION	Cl. 4		
ENTRE EN VIGUEUR LE		MIS A JOUR LE	
1. SUPERIEUR DIRECT	Chef du secteur Eaux		
2. POSTES SUBORDONNES	---		
3. REMPLACEMENT	Le titulaire remplace : les collaborateurs du secteur Le titulaire est remplacé par : les collaborateurs du secteur		
4. FINALITE DU POSTE	Réaliser les travaux de contrôle, d'entretien et de maintenance du réseau d'eau potable du captage à la distribution		
5. ACTIVITES / RESPONSABILITES			
MANAGEMENT	---		
ACTIVITES METIER	Effectuer les tâches de nettoyage, d'entretien et de maintenance des installations du réseau d'eau potable (captages, réservoirs, stations de pompage) Participer au contrôle, à l'entretien et à la maintenance des organes du réseau de distribution d'eau (bornes hydrantes, vannes, purges, etc.) Effectuer les travaux de pose de conduites de réseau et de branchements d'immeuble (privé) Effectuer les échanges périodiques des compteurs d'eau Intervenir en cas d'imprévus (fuites, pannes) Effectuer l'autocontrôle		
ACTIVITES ADMINISTRATIVES	Signaler tout dysfonctionnement au supérieur direct, selon le protocole de vérification établi		
AUTRES ACTIVITES	Réaliser toute tâche demandée par le supérieur hiérarchique dans le cadre du fonctionnement du service		

COMMUNE DE PAYERNE

6. <i>RELATIONS INTERNES / EXTERNES</i>	Relations internes : Collaborateurs communaux Relations externes : Entreprises du bâtiment, propriétaires fonciers, population en général
7. <i>COMPETENCES, POUVOIRS PARTICULIERS, DELEGATION</i>	---
8. <i>EXIGENCES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE</i>	
FORMATION	CFC d'installateur sanitaire ou CFF d'installateur en chauffage Certificat «Soudage et pose de conduite enterrées soumises à la pression en PE et PVC »
EXPERIENCE ET APTITUDES	Résistance au stress et aptitude à gérer les événements imprévus Capacité à travailler de manière autonome et en équipe Disponibilité et flexibilité Esprit d'initiative et de collaboration Sens du contact et entregent Sens technique Esprit méthodique Bonne condition physique Capacité à travailler à l'extérieur par tous les temps
CONNAISSANCES PARTICULIERES	Connaissances des directives de la SSIGE
CONDITIONS PARTICULIERES	Service de piquet EAUX 24h/24 (8 – 15 semaines par année)

Dans les textes ci-dessus, les termes liés à des personnes sont utilisés au masculin par souci de simplification de l'écriture, mais concernent évidemment aussi bien des femmes que des hommes.

Fait à Payerne, le XXXX en double exemplaire.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

E. Küng

C. Maillat

Lu et approuvé le :

Signature du/de la titulaire :